

Vous cherchez un hébergement, un restaurant ou d'autres activités accessibles à proximité des sentiers ?

Rendez-vous sur : www.access-i.be

Retrouvez l'ensemble des circuits accessibles en Becasine sur le territoire de l'Ardenne méridionale et les actions menées ici : www.ardenne-meridionale.be/projets/tourisme

PROVINCE DE LUXEMBOURG

En collaboration avec All Access

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

LEADER

Wallonie

Crédits photos : PNAM - T. Meunier

É.R. : Parc naturel de l'Ardenne méridionale, Rue de la station 1C - 6850 Paliseul

La personne sur la Becasine n'est pas en mouvement. Elle pourra avoir plus froid que les marcheurs. **Un plaid** est toujours le bienvenu (à prévoir par les utilisateurs).

En cas de **précipitations**, les circuits risquent d'être **bonaux**. La Becasine est équipée de pneus tout-terrain, néanmoins le maniement de l'outil pourra être un peu plus difficile. Lors de fortes **chaleurs**, n'hésitez pas à vous hydrater et à faire des pauses à l'ombre.

Le **port du gilet jaune** pour les accompagnants est conseillé (à prévoir par ceux-ci).

Si le circuit emprunte une route ou une piste cyclable, **prêtez attention à la circulation** des voitures et des vélos, ainsi qu'aux traversées de voiries. Privilégiez les passages piétons et les trottoirs.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En **descente**, veillez à retenir la Becasine pour freiner sa vitesse.

avertir le tireur (à l'avant) en cas de déséquilibres.

vous : le pousseur (à l'arrière) a une meilleure visibilité sur la stabilité de l'outil et devra détails sur les obstacles à l'intérieur du dépliant). Pensez aussi à bien **communiquer** entre plaçant l'outil de manière perpendiculaire à ceux-ci afin de conserver sa stabilité (plus de **Différents obstacles** peuvent être présents sur les sentiers. Abordez-les doucement en Cela permet de garder les barres à la même hauteur et facilite le travail des bras.

Si possible, placez des **personnes de tailles similaires** aux postes de tireur et de pousseur. quatre en même temps.

relayer et réaliser le circuit aisément. Il est aussi faisable de pousser/tirer la Becasine à l'arrière). Prévoyez toutefois d'être **une équipe de quatre personnes** afin de pouvoir vous Deux personnes sont nécessaires pour faire avancer la Becasine (une à l'avant, une à

GUIDAGE

La Becasine **se monte et se démonte** en quelques minutes. Elle est **transportable** dans la plupart des véhicules. Dimensions de l'outil démonté : barres - 16 sur 163 cm ; structure principale - 60 sur 90 cm. Des consignes de montage vous seront transmises lors du prêt.

MONTAGE

CONSEILS POUR L'UTILISATION

TOURISME POUR TOUS

Les sentiers « Becasine » en Ardenne méridionale

BOUILLON

Des difficultés de mobilité limitent vos sorties en extérieur ?

Quel que soit votre âge, (re)découvrez le plaisir des balades dans la nature ou au coeur des villages !

PMR

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale met une Becasine gratuitement à votre disposition à la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon (Quai des Saulx 12, 6830 Bouillon).

Réservez votre Becasine à l'avance : +32 (0)61 46 52 11 - info@paysdebouillon.be. Retrouvez les heures d'ouverture du bureau touristique sur www.paysdebouillon.be. Une caution de 50€ vous sera demandée au moment de l'emprunt de la Becasine.

EN PRATIQUE

La Becasine est un fauteuil de randonnée permettant à une personne, se déplaçant difficilement ou ne sachant pas marcher, de parcourir des chemins campagnards et forestiers avec le soutien de plusieurs coéquipiers.

Une fois confortablement installée, la personne peut partir en balade avec ses accompagnants et profiter des très beaux espaces naturels ou villageois qui nous entourent.

UN OUTIL TOUT-TERRAIN

Quatre parcours accessibles sur la commune de Bouillon

Sentier n°1

IMMERSION DANS L'ARBORETUM

Longueur : 4.1 km

Durée : +/- 1 H 15

Type de parcours : aller-retour (demi-tour au 4^e croisement de chemins)

Dénivelé : 73 m + | 73 m -

Balisage/trace GPX : la trace GPX du circuit est téléchargeable via le QR code en bas de page.

ATTRAITES DU CIRCUIT

Ce sentier forestier vous emmènera au sein de l'arboretum de Bouillon. Couvrant plus de deux hectares, cet arboretum botanique et géographique abrite une centaine d'espèces d'arbres indigènes et exotiques, tant feuillus que résineux.

Le long du chemin, deux bancs adaptés aux personnes à besoins spécifiques vous permettront de vous arrêter pour profiter de l'ambiance du lieu.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement à l'entrée de l'arboretum (rue de la Ramonette, 6830 Bouillon - 49°47' 13.8 N 5°03'33.2 E).

Le début et la fin du parcours se font en forêt.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante pour le passage de la Becasine et d'un revêtement stabilisé (sentier en terre ou empierré) ;
- de pentes raisonnables pour l'utilisation de l'outil, avec toutefois quelques faux plats montants au retour.

Les obstacles ou points d'attention :

- plusieurs petits dévers et ornières sur le sentier en terre avec la possibilité de flaques d'eau en cas de pluie ;
- quelques racines traversant le chemin.



Sentier n°3

LE PATRIMOINE BOUILLONNAIS

ATTRAITES DU CIRCUIT

Débutant à la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon, cette balade vous permettra de longer la Semois en divers endroits et d'apercevoir la passerelle de l'Épine qui l'enjambe. Le parcours vous offrira aussi l'opportunité de découvrir le pont de Cordemois, l'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine ainsi qu'une jolie vue sur le château fort.

En chemin, deux zones de repos vous seront proposées : une aire de pique-nique et de jeux à proximité du pont de Cordemois et une aire de pique-nique et de barbecue un peu avant la passerelle de l'Épine.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement réservé aux personnes à besoins spécifiques en bordure de Semois (Quai des Saulx, 6830 Bouillon).

Le début et la fin du parcours se font sur la route.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante pour le passage de la Becasine alternant entre trottoirs et routes ;
- d'un revêtement stabilisé (asphalte, pavés ou sable damé) ;
- de quelques pentes et faux plats à anticiper, mais qui restent raisonnables pour l'utilisation de l'outil.

Les obstacles ou points d'attention :

- la circulation routière : soyez-y attentif et privilégiez les trottoirs (sur la première partie du sentier) lorsque leur largeur est suffisante ;
- les descentes ou montées de bordures : placez la Becasine perpendiculairement à la route ou au trottoir ;
- en cas de fortes pluies : utilisez la trace GPX « variante 1 » vous permettant d'éviter la zone inondable.



Longueur : 9.8 km

Durée : +/- 2h40

Type de parcours : aller-retour (demi-tour sur la route à hauteur de la passerelle de l'Épine)

Dénivelé : 138 m + | 138 m -

Balisage/trace GPX : la trace GPX du circuit est téléchargeable via le QR code ci-contre.

Variantes possibles :

- 1 - En cas de fortes pluies
- 2 - Circuit plus court avec moins de pentes (7.2 km - demi-tour à l'abbaye)
- 3 - Circuit plus court (5.8 km - départ à l'aire de motor-homes)

Sentier n°2

LES GERMADOISES : SENTIER SPORTIF

Longueur : 5.6 km

Durée : +/- 1 H 45

Type de parcours : boucle

Dénivelé : 114 m + | 114 m -

Balisage/trace GPX : le circuit est balisé par un rectangle rouge (balade n°12). La trace GPX est téléchargeable via le QR code en bas de page.



ATTRAITES DU CIRCUIT

En partant du centre de Corbion, ce sentier vous conduira vers les hauteurs du village où vous pourrez observer de très beaux panoramas sur les environs et profiter d'un agréable passage en forêt. En cours de route, une aire de pique-nique vous permettra de faire une pause gourmande au coeur de la nature.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement à côté de l'église de Corbion (rue des Abbatis 12, 6830 Bouillon).

Le début et la fin du parcours se font sur la route.

Technicité du circuit : ce circuit est accessible en Becasine, mais s'avère plus technique et plus sportif que les autres. Il est fortement conseillé d'être quatre coéquipiers pour accompagner la Becasine et de bien tenir compte des informations reprises dans les deux points suivants.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante et d'un revêtement majoritairement stabilisé (asphalte, chemin empierré ou de terre) avec néanmoins deux passages sur de gros cailloux qui font rebondir la Becasine ;
- de plusieurs pentes et faux plats qui nécessitent un certain effort.

Les obstacles ou points d'attention :

- un grand tournant au départ de la balade (juste après l'église) : placez-vous à l'extérieur du tournant pour avoir une visibilité sur la circulation routière ;
- la présence de plusieurs dévers et ornières assez importants en forêt : abordez-les doucement pour conserver la stabilité de la Becasine et éviter son glissement.

Sentier n°4

VERS LE TOMBEAU DU GÉANT

ATTRAITES DU CIRCUIT

Au départ de l'église d'Ucimont, ce circuit vous conduira jusqu'à Botassart. Vous pourrez y admirer l'incontournable point de vue du Tombeau du Géant avec sa superbe boucle de la Semois.

En cours de route, vous aurez aussi la chance de contempler le lavoir d'Ucimont avec ses outils d'autrefois, la chapelle et l'ancien four à pain de Botassart. Le tout, accompagné par de magnifiques vues sur la campagne environnante.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement à côté de l'église d'Ucimont (Rue du Château-le-Duc 8, 6830 Bouillon).

Le début et la fin du parcours se font sur la route.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante pour le passage de la Becasine et d'un revêtement stabilisé (asphalte) ;
- de quelques pentes et faux plats qui restent raisonnables pour l'utilisation de l'outil.

Longueur : 4.3 km

Durée : +/- 1 H 10

Type de parcours : aller-retour (demi-tour au Tombeau du Géant)

Dénivelé : 51 m + | 51 m -

Balisage/trace GPX : la trace GPX du circuit est téléchargeable via le QR code ci-dessous.



Téléchargez les traces GPX des circuits via le QR code ci-contre. Ces quatre itinéraires ont été testés en Becasine par la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Ils ont été sélectionnés pour leur **accessibilité**, mais également pour leurs intérêts **naturels, patrimoniaux et paysagers**.

